



BERGMANN IMMOBILIER
14 Place de la République, 57100 THIONVILLE
@ : contact@bergmannimmo.com
07.88.16.10.98

IMMOBILIER D'HABITATION

Appartement, Maison, Immeuble, Parking, Terrain
Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable
Mandat de vente

Honoraires Charge Vendeur :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
10€ à 50 000€	6000€
50 000€ à 100 000€	7000€
100 000€ à 150 000€	8000€
150 000€ à 200 000€	10 000€
200 000€ à 250 000€	12 000€
250 000€ à 300 000€	14 000€
300 000€ à 350 000€	16 000€
350 000€ à 400 000€	18 000€
400 000€ à 450 000€	20 000€
450 000€ à 500 000€	22 000€
500 000€ à 550 000€	24 000€
550 000€ à 600 000€	26 000€
600 000€ à 650 000€	28 000€
650 000€ à 700 000€	30 000€
+700 000€	35 000€

Honoraires à la charge du locataire :

- *Honoraires de visite, constitution de dossier du locataire et de rédaction du bail : 8€/m²
- *Honoraire de réalisation de l'état des lieux : 3€/m²

Honoraires TTC à la charge du bailleur :

- *Honoraires d'entremise et de négociation : offert
- *Honoraires de visite, constitution de dossier du locataire et rédaction du bail : 8€/m²
- *Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€/m²

Le total de ces honoraires ne peut excéder le prix d'un loyer hors charges.

Honoraires d'établissement de baux professionnels ou commerciaux : 30% TTC du montant du loyer HT (15% TTC à la charge du bailleur et 15% à la charge du locataire)

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION (LOGEMENT MEUBLE)

***1 mois de loyer charges comprises à la charge du preneur**

SAS Bergman immobilier, 14 place de la République 57100 THIONVILLE-Tél : Mail contact@bergmannimmo.com tous les conseillers commerciaux BERGMANN Immobilier sont des agents mandataires indépendant immatriculé au registre spécial des agents Commerciaux, agissant pour le compte de l'agence immobilière BERGMANN Immobilier, sous la carte professionnelle, délivré par la CC de la Moselle n° CPI 5705202000044672